Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 59/1968 (1968)

Artikel: Pour une saine politique des loisirs des jeunes
Autor: Pralong, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115549

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une saine politique des loisirs des jeunes

D'après une étude et deux enquêtes réalisées par une équipe de professeurs du Valais romand.

INTRODUCTION: Le fait « loisir » et l'initiative de l'AVPES

Qu'on le reconnaisse ou qu'on l'ignore, qu'on l'étudie ou qu'on refuse de s'y intéresser, le fait LOISIR est là, élément essentiel de notre civilisation du XXe siècle, que l'on appelle souvent et avec raison « *une civilisation des loisirs* ou *du loisir* »[1]. Ce fait s'impose à quiconque jette un regard sur la réalité sociale d'aujourd'hui. Les sollicitations publicitaires de toute nature qui s'offrent chaque jour aux lecteurs d'affiches et de journaux, aux auditeurs de la radio, aux spectateurs de la télévision ou des cinémas: réclames pour des vacances idéales, suggestions pour le week-end, invitations à voir tel film ou tel ballet..., montrent assez combien l'homme de 1968, quels que soient son âge, sa profession et son sexe, est devenu *l'homme du loisir.*

Certes ce fait n'est pas absolument nouveau. Le loisir existe depuis fort longtemps déjà, puisqu'un Aristote en parle dans sa *Politique* comme d'une « *question essentielle* » dont il faut s'occuper. Ce phénomène pourtant surgit aujourd'hui dans la vie de chacun avec une force et une ampleur qui en changent totalement la signification et la portée sociale.

Autrefois, en effet, que l'on songe aux sociétés grecques ou romaines, au temps des seigneurs féodaux ou à celui du Roi-Soleil, les loisirs étaient l'apanage d'une minorité de privilégiés qui pouvaient goûter à la culture ou s'adonner aux plaisirs des tournois et de la chasse, nourris qu'ils étaient par la masse des opprimés.

Aujourd'hui, avec la démocratisation des études, avec la généralisation de la semaine de 5 jours et des congés payés, la grande masse de la population peut accéder aux loisirs.

Devant cette situation nouvelle, sociologues, psychologues et pédagogues se posent bien des questions: « Comment l'homme va-t-il vivre humainement son temps libre? Comment les jeunes vont-ils faire un choix judicieux parmi les nombreux loisirs que leur offre la société moderne?... »

[1] Georges HOURDIN, *Une civilisation des loisirs*, Calmann-Lévy, 1961. Joffre DUMAZEDIER, *Vers une civilisation du loisir?*, Ed. du Seuil, 1962.

L'Association valaisanne des professeurs de l'Enseignement secondaire du second degré (AVPES), sous l'impulsion dynamique de son président, M. Maurice Deléglise, a cru devoir lancer une action dans le pays en vue d'apporter à ce problème des loisirs des jeunes des solutions valables et durables. A cet effet, une *Commission des loisirs* fut constituée en 1965 au sein de ladite association.

Tandis que Sr Marie-Colette du Collège Sainte-Marie des Anges à Sion rassemblait divers documents en vue d'une présentation générale du phénomène LOISIR, M. François Brunelli, professeur au Collège de Sion, lançait une vaste enquête sur les loisirs auprès des jeunes de 15 à 20 ans des Collèges, des Ecoles normales, commerciales, professionnelles, secondaires et ménagères du Valais romand et M. François Pralong, professeur à l'Ecole normale des instituteurs à Sion, s'informait des diverses organisations de loisirs existant dans les localités romandes du canton. Cette équipe, avec le concours de Mlle Lucienne Gillioz, sociologue, de M. Maurice Nanchen, psychologue et de plusieurs autres responsables des loisirs, publia les résultats de ses recherches en une plaquette de 72 pages, illustrée par M. Denis Theurillat, avec une préface de M. Roger Girod, professeur de sociologie aux Universités de Genève et Fribourg [1].

Cette publication présentée à la presse et envoyée à toutes les autorités communales et cantonales, aussi bien civiles que religieuses et scolaires, veut faire connaître la situation des loisirs dans un pays « en pleine mutation économique et sociale », selon l'expression de M. le professeur Girod, afin de susciter les mesures qui s'imposent dans ce domaine pour le plein développement de la personne et de la communauté. Le présent article voudrait donner un reflet aussi fidèle que possible du travail réalisé par cette équipe d'enseignants valaisans.

1. — Le phénomène des loisirs et les jeunes d'aujourd'hui

Avant de présenter les résultats des enquêtes réalisées auprès des jeunes et dans les diverses localités du Valais romand, définissons brièvement le phénomène du LOISIR et relevons quelques aspects positifs et négatifs de ses répercussions sur l'être humain, et en particulier sur les jeunes.

1. — Définition du loisir

Si dans le langage usuel et dans la pensée de certains le mot LOISIR évoque l'idée de désœuvrement, nous ne devons cependant

[1] *Les Jeunes et les Loisirs*, d'après deux enquêtes réalisées dans le Valais romand par François Brunelli et François Pralong sm. avec le concours de Sœur Marie-Colette et de Lucienne Gillioz, Ed. AVPES, case postale 76, 1950 Sion 2; AVALEC, Pratifori 15, 1950 Sion; Ecole Valaisanne, 47 route du Rawyl, 1950 Sion.

pas en oublier le sens profond. Pour Aristote, les loisirs sont éducatifs, car ce sont des activités libres où l'être peut s'épanouir pleinement. Il avait donc raison de dire: « *nous travaillons pour avoir des loisirs* ».

On définit généralement le LOISIR comme le « *temps disponible* » en dehors du travail imposé et des occupations habituelles, et les LOISIRS, comme *les moyens d'occuper ce temps libre.* D'après la définition devenue classique de Joffre DUMAZEDIER, « *le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales ou sociales* »[1].

Nous voilà bien loin de la conception pessimiste du *loisir-désœuvrement* ou de la conception étroite du *loisir-divertissement.* Les loisirs sont autre chose qu'une simple façon de tuer le temps, qu'un hobby qui remplit les soirées et les week-ends, qu'un divertissement qui amène un changement dans le rythme habituel de notre vie. Ils ont véritablement un contenu plus substantiel et constituent, à côté du travail professionnel, une valeur humaine authentique.

2. — LE « MIEUX-ÊTRE » QUE LE LOISIR APPORTE A L'HOMME

« *Perçus comme une valeur et revendiqués comme un droit par un nombre d'hommes sans cesse croissant*, écrivait Paul VI, le 8 avril 1965, aux 1700 éducateurs et pasteurs rassemblés à Annecy pour un Congrès sur la pastorale des loisirs, *les loisirs prennent une place de plus en plus importante dans la civilisation moderne...*

» *Si tout loisir signifie libération et plaisir par le repos, le délassement et la culture qu'il permet, il peut être la source de vraies richesses humaines. L'homme est amené, au-delà des contraintes qui s'imposent à lui dans la vie de tous les jours, à donner libre cours à sa capacité inventive, à surmonter le pesant ennui trop souvent engendré par le monotone accomplissement des tâches parcellaires, pour épanouir sa vie corporelle et développer ses facultés esthétiques et intellectuelles. Aussi bien, plus qu'un non-travail, un simple repos ou un pur divertissement, le loisir est-il une activité compensatrice qui, dans son ordre, aide l'homme à réaliser ses aspirations au* MIEUX-ÊTRE *et au bonheur* » (Documentation catholique, 1965, col. 891-892).

Quelles sont donc ces richesses bienfaisantes pour l'homme, dont les loisirs peuvent être la source? Nous les ramènerons aux quatre « *D* » suivants: *D*élassement, *D*ivertissement, *D*éveloppement et *D*épassement.

[1] Joffre DUMAZEDIER, *Loisirs et idéologie*, dans revue *Esprit*, nouvelle série, No 6, juin 1959, p. 874.

a) Délassement

Se délasser, se reposer, personne ne peut nier ce besoin profond de l'être humain fatigué d'un travail continu qui atrophie sa possibilité de penser, qui surexcite ses nerfs et le rend moins disponible aux autres. Le mot « *vacances* » est ici significatif : il s'agit de « *vaquer* », de quitter son travail et ses soucis habituels, pour se détendre, « *avoir la paix* », être tranquille, récupérer.

b) Divertissement

Se divertir, se distraire, qu'est-ce au fond, si ce n'est — comme on le dit couramment — « *changer d'air* », « *se changer les idées* », changer d'occupation, faire autre chose ou du moins faire autrement les mêmes choses, dans un rythme plus humain, parce qu'on le veut et qu'on le choisit. Se divertir, c'est se livrer à une activité spontanée du corps ou de l'esprit, sans rechercher immédiatement l'utilitaire ou le quantitatif, en pure gratuité, sans avoir besoin de se presser, de se bousculer, car « on a tout son temps », sans être soumis aux impératifs habituels de l'existence.

c) Développement

Le loisir, c'est aussi la possibilité de s'informer, de se cultiver, de se perfectionner, de s'épanouir humainement. L'homme n'est pas fait seulement, comme la brute, pour travailler, manger et dormir; il a besoin — et c'est là un droit et même un devoir — d'acquérir une certaine formation culturelle. Ainsi la lecture, le cinéma, la télévision, les excursions et les voyages... peuvent contribuer au développement de nos facultés esthétique et intellectuelle, élargir nos horizons et notre cœur, en nous faisant connaître les découvertes des savants du monde entier et communier aux sentiments des autres peuples.

d) Dépassement

C'est là le bienfait essentiel du loisir. Le drame actuel, c'est que dans une civilisation de l'utilitaire et de l'argent, dans un monde de la vitesse et de l'artificiel, nous sommes souvent incapables de saisir et de donner un sens et une signification aux êtres. Le loisir, heureusement, nous rend possible la connaissance de la personne humaine dans un dialogue détendu, ouvert, désintéressé, la rencontre avec d'autres hommes dans une ambiance de gratuité et de fraternité qui nous arrache à notre isolement et à notre égoïsme foncier, stimule nos efforts de franchise et de dévouement et assouplit notre caractère. De plus, dans le silence de la nature retrouvée, devant les beautés toujours nouvelles de la création que le loisir nous permet de contempler tout à notre aise, notre capacité d'émerveillement grandit et notre sens de Dieu s'affine.

3. — L'AMBIGUÏTÉ DU LOISIR HUMAIN

Il est évident que le loisir peut apporter à l'homme d'aujourd'hui un « MIEUX-ÊTRE » fort appréciable, mais cette valeur confiée à la liberté humaine peut aussi devenir une cause d'appauvrissement.

a) Le loisir est ambigu en lui-même. — Il offre des chances à l'homme de s'élever, de se libérer, mais il comporte aussi des risques de déshumanisation, d'aliénation. Ainsi, le repos, la détente physique et psychique dont nous avons relevé le bienfait pour l'homme, peuvent dégénérer, en laisser-aller ou en culte exagéré du corps. Pour combien d'hommes, la détente du week-end est-elle encore une occasion de récupérer?

Le divertissement apporté par le cinéma, la télévision ou la lecture peut engendrer l'attrait de la facilité, le goût malsain de l'évasion pure, au sens de fuite de nous-même et des autres. Il peut également être cause de dispersion, voire de désagrégation de la personne, lorsque l'imaginaire, le fictif se substituent au réel et au spirituel.

Enfin, au lieu d'être un temps de progrès, de croissance et de dépassement de soi par le don gratuit aux autres, le temps du loisir peut devenir aussi « *un temps vide et de régression, un temps de retombée, de chute personnelle, un temps d'inaction et de repliement sur nous-même, le temps de l'ennui, du cafard, du refus, un temps mort* dans notre évolution personnelle »[1]. Ainsi la course effrénée aux loisirs risque fort d'émousser ou même de dévoyer notre conscience morale et d'évacuer peu à peu Dieu de notre vie.

b) Le loisir est également ambigu en raison du contexte dans lequel il est recherché. Il est hors de doute que les conditions de travail influent sur la qualité du loisir: selon le genre ou le rythme de travail que l'on fait, on est amené à orienter son loisir et à le vivre de telle ou telle manière. « *Si tant d'hommes se précipitent à des divertissements factices, s'agglomèrent en caravanes moutonnières, s'abrutissent systématiquement de radio, de cinéma et de télévision,* note J.-M. DOMENACH, *c'est qu'il leur est impossible de changer soudain de comportement et de rythme et de parvenir à la possession souveraine du loisir* »[2].

Relevons encore que le phénomène de la commercialisation du loisir augmente singulièrement cette ambiguïté que nous décrivons. « *Parce que le loisir se vend et s'achète,* écrivait Pierre FICHELLE, *parce qu'il est devenu une marchandise proposée sur le marché, parce que*

[1] Pierre FICHELLE, *Signification et valeur humaines du loisir*, dans Pastorale et Loisir, Ed. Fleurus, 1965, p. 71.

[2] Revue *Esprit*, juin 1959, numéro spécial sur « Le Loisir », p. 1106.

les offres de loisir se soumettent aux lois de la publicité commerciale, on n'a pas à s'étonner de voir apparaître des formes aberrantes et artificielles de loisir, où l'homme se perd plus qu'il ne se trouve »[1].

4. — L'EMPRISE DES LOISIRS SUR LA JEUNESSE ACTUELLE

Que les jeunes d'aujourd'hui soient particulièrement sollicités par les multiples loisirs de la vie moderne qui leur offre tant de possibilités de s'épanouir, mais aussi tant d'occasions de se déshumaniser, cela est évident, et l'enquête que nous allons étudier le montre bien. Dans le grand public, en effet, ce sont précisément les loisirs des jeunes, se manifestant plus bruyamment, qui ont fait couler le plus d'encre et provoqué le plus d'indignation. Nous aurions pourtant mauvaise conscience de nous associer à ces protestations avant même d'avoir essayé d'analyser les causes de cet état de choses afin d'être en mesure de préparer nos jeunes à choisir judicieusement leurs loisirs, à les utiliser à bon escient et de les aider ainsi à grandir librement, d'accéder à ce que nous avons appelé un « MIEUX-ÊTRE ».

2. — Enquête sur les loisirs des jeunes du Valais romand

Cette enquête sur les loisirs des jeunes du Valais romand fut lancée en janvier-février 1966 par M. François Brunelli avec le bienveillant concours des directions des diverses écoles groupant des jeunes de 15 à 20 ans. Quelque 6500 formules furent distribuées dans les classes, mais les jeunes avaient la possibilité de les remplir à domicile et toute discrétion leur était assurée. Il y eut 3500 formules rentrées, dont 2853 étaient utilisables. Elles furent dépouillées par M. Brunelli lui-même, avec l'aide d'une trentaine d'étudiants du Collège de Sion et les résultats reportés sur dix tableaux ronéotypés. Ces tableaux servirent de base au travail de la commission et d'une table ronde groupant une douzaine de personnes qualifiées pour dégager des chiffres les données les plus significatives et les conclusions les plus évidentes.

Précisons encore, avant d'en venir aux résultats de l'enquête, que celle-ci concerne:

— 1540 garçons, dont 832 apprentis, 161 élèves des écoles secondaires du premier degré et 547 étudiants des écoles secondaires du second degré;

— 1313 filles, dont 305 apprenties, 526 élèves des écoles ménagères ou secondaires du premier degré et 482 étudiantes des écoles secondaires du second degré.

[1] Pierre FICHELLE, op. cit., p. 75.

La répartition selon l'habitat se présente ainsi:

— 1346 jeunes de la ville, dont 646 garçons et 700 filles,

— 1507 jeunes des villages, dont 894 garçons et 613 filles.

Il est à noter que la proportion entre jeunes citadins et jeunes ruraux correspond à peu près à celle qui existe effectivement entre la population urbaine et la population rurale du Valais romand.

Voici maintenant, suivant l'ordre du questionnaire proposé aux jeunes, les résultats les plus significatifs de cette vaste enquête.

1. — Vacances 1965

a) Je les ai passées avec mes parents

Les réponses données à cette question nous montrent tout d'abord que les filles, en général, passent davantage leurs vacances avec les parents que les garçons (68 % contre 58 %). De même les pourcentages des étudiants (65 % à 68 %) et ceux des étudiantes (70 % à 73 %) sont plus élevés que ceux des apprentis (50 %) et apprenties (57 %).

Il est à relever que ce sont les jeunes de 18 ans, garçons (47 %) et filles (53 %) qui restent le moins volontiers avec leurs parents durant les vacances.

b) Lieu où j'ai passé les vacances

Le 50 % des jeunes a passé ses vacances, du moins en partie, à la montagne. Si l'on relève une légère différence entre garçons et filles, à ce sujet, il n'y a guère de différence entre citadins et ruraux. Mais par contre il faut noter que le 34 % seulement des élèves du secondaire du premier degré (les 15-16 ans) fait un séjour à la montagne. Il semble bien que ce soit parce qu'ils accomplissent plus fréquemment que leurs aînés des travaux rémunérés: cela concerne en effet le 62 % d'entre eux.

Le 19 % des jeunes a fait un séjour au bord de la mer. Ici, la différence est très nette entre les jeunes de la ville et ceux de la campagne: une fille de village pour trois de la ville, un garçon de la campagne pour deux du milieu urbain s'en vont au bord de la mer. La rubrique des voyages montre également une nette différence entre villageois et citadins et cela se comprend aisément.

c) J'ai participé à un camp

Ce genre de loisirs ne semble pas être très connu chez les jeunes Valaisans de 15 à 20 ans. Les pourcentages se situent autour de 16 %. Il faut regretter que ce genre de loisir éminemment éducatif ne soit pas mieux connu et apprécié.

d) J'ai fait durant mes vacances un travail rémunéré

Le nombre des jeunes qui s'adonnent à un travail rémunéré est particulièrement élevé chez les élèves du secondaire du premier degré

(62 %) comme nous l'avons déjà relevé plus haut. Le pourcentage minimum est enregistré chez les apprenties (17 %).

Quant au gain réalisé par les jeunes, il est très variable. Chez les étudiants du secondaire du second degré on a enregistré un gain moyen de 748 francs et un gain maximum de 3600 francs pour l'été 1965.

e) J'ai fait un voyage

Environ 40 % des jeunes voyagent durant les vacances et cela est plus fréquent chez les étudiants que chez les apprentis. Notons encore que les voyages à l'étranger sont plus nombreux que les voyages en Suisse, ce qui s'explique sans doute par le fait que les jeunes entreprennent ces voyages pour apprendre les langues étrangères.

2. — Télévision

a) Je regarde la télévision

Bien que le phénomène de la TV soit encore récent dans notre pays, on constate que le nombre des jeunes qui suivent ses émissions est fort élevé: le 86 % des garçons et le 83 % des filles. D'ailleurs, si le 50 % des jeunes répond affirmativement à la question: « Je regarde la TV chez moi », c'est que de fait celle-ci se trouve implantée dans un bon nombre de foyers. Il est certain que dans ce domaine les résultats de l'enquête sont déjà largement dépassés. Il faut donc bien se rendre à l'évidence qu'il y a là un phénomène de culture de masse très important, avec lequel toute organisation ou toute politique des loisirs doit compter.

b) Je fais une sélection volontaire des émissions

Le 50 % des jeunes choisit ses émissions, un peu plus chez les citadins et les aînés que chez les ruraux et les plus jeunes: cela s'explique sans doute par le fait que les premiers ont plus de moyens de loisirs à leur disposition que les seconds.

c) Mes parents m'imposent des restrictions

De l'ensemble des réponses données à cette question, il ressort que les parents qui imposent des restrictions dans le domaine de la TV sont peu nombreux: un quart environ pour ce qui concerne les garçons, un tiers pour ce qui concerne les filles.

d) Nombre d'heures passées chaque semaine devant la TV

Cette question nous révèle que ce sont les plus jeunes, garçons et filles des écoles secondaires du premier degré, qui sont les plus assidus aux émissions télévisées: un cinquième d'entre eux y consacre 14 à 20 heures par semaine et le 12 %, 21 heures et plus.

3. — Sport

a) Je pratique du sport durant toute l'année

La pratique régulière du sport est nettement plus poussée chez les garçons (76 %) que chez les filles (61 %). Il faut noter que les villageoises sont encore relativement peu concernées (le 48 %) par ce genre de loisir. Est-ce parce que les possibilités de s'adonner au sport leur manquent? Sans doute. Mais d'autre part, n'y aurait-il pas encore dans bien des familles rurales une certaine méfiance à l'égard du sport féminin? C'est possible.

b) Heures consacrées au sport chaque semaine

Le maximum d'heures consacrées au sport se trouve chez les garçons de 16-17 ans: le 65 % de ces jeunes voue plus de 4 heures à ces activités et le 20 % plus de 10 heures par semaine. Chez les filles, le maximum est atteint par les 15-16 ans de la ville, dont le 64 % accorde au sport plus de 4 heures par semaine.

4. — Mouvement

Le pourcentage des jeunes engagés dans un mouvement, tel que celui des Scouts, Routiers, A.C., Guides... est d'environ 30 %, un peu plus chez les filles que chez les garçons. Ceux qui en font partie se déclarent en général satisfaits. Quoi qu'il en soit, il faut bien conclure que ces mouvements d'idéologie restent étrangers aux deux tiers de notre jeunesse. Celle-ci semble donner la préférence aux loisirs solitaires où il n'y a pas de responsabilités collectives à assumer, ou aux organisations sportives, plus spectaculaires et plus attrayantes.

5. — Cinéma

Bien que la quasi-totalité des jeunes aient l'occasion de voir des films à la TV, on constate qu'une grande majorité d'entre eux, surtout chez les aînés, fréquentent volontiers le cinéma: le 75 % des garçons, citadins et ruraux, le 62 % des filles de la ville et le 48 % des filles de la campagne. Ce dernier pourcentage, très faible par rapport à celui des garçons de la campagne, s'explique sans doute par le fait que les filles disposent moins facilement d'un véhicule pour leurs déplacements que leurs compagnons (43 % contre 79 %). Relevons enfin que les villageoises semblent prendre une revanche sur leurs compagnes de la ville en se montrant plus assidues aux émissions radiophoniques.

Quant au nombre de films vus dans le mois, relevons simplement que la moitié des garçons et le tiers des filles voient 3 films, un tiers des garçons et un cinquième des filles voient 4 films. Les plus grands habitués du cinéma, ce sont les apprentis et les apprenties dont respectivement le 39 % et le 30 % voient un film ou plus par semaine.

6. — Danses

En ce qui concerne la fréquentation des bals, les pourcentages sont généralement plus forts chez les garçons (47 %) que chez les filles (39 %). Il y a pourtant deux catégories de filles qui l'emportent sur les garçons dans ce domaine: les apprenties (62 %) et les filles de 18 ans (60 %). Notons aussi que dans les villages la fréquentation des bals est plus élevée qu'en ville.

On regrette de n'avoir pas mentionné explicitement sous cette rubrique les surprises-parties qui ont la cote chez les jeunes d'aujourd'hui.

7. — Appareils personnels

Sous ce titre, on avait cité explicitement l'appareil de photo, la caméra, le transistor, le tourne-disque, l'électrophone et l'enregistreur. Remarquons d'abord que les trois quarts des jeunes possèdent au moins l'un ou l'autre de ces appareils.

Si l'on regarde les résultats de plus près, on peut dire qu'environ la moitié des jeunes de 15 à 20 ans possède un appareil de photo ou une caméra, un transistor, un tourne-disque ou un électrophone, le cinquième des garçons et le dixième des filles un enregistreur.

Relevons encore que ce sont les apprenties qui accusent les plus forts pourcentages pour le transistor (58 %) et pour le tourne-disque ou l'électrophone (68 %) et que le transistor est aussi répandu chez les jeunes des villages que chez ceux de la ville.

8. — Radio

Tous les jeunes écoutent les émissions radiophoniques, mais les filles, en général, les écoutent plus souvent que les garçons. Celles qui sont les plus assidues à ces émissions, ce sont en tout premier lieu les adolescentes des écoles secondaires du premier degré (68 %), puis les apprenties (64 %) et les villageoises en général (63 %). L'engouement des plus jeunes pour la radio s'explique vraisemblablement par le fait que pour elles les possibilités de loisirs sont bien limitées. Avec l'âge, le champ des loisirs s'élargit, c'est pourquoi on constate que les aînées sont moins attachées aux émissions radiophoniques que leurs cadettes.

9. — Art et hobby

a) Je fais partie d'un groupe choral, d'une fanfare ou d'un orchestre

Les garçons sont plus nombreux à faire partie de ces sociétés musicales que les filles: un quart d'entre eux fait partie d'une fanfare et un huitième d'un groupe choral. Rares sont les filles qui jouent dans une fanfare ou dans un orchestre; quant à leur participation aux chorales, elle reste bien faible (le 9 %), malgré tous les efforts réalisés

ici ou là. Reconnaissons que les chorales féminines et même les chœurs mixtes sont encore peu répandus dans le Valais romand, comme nous l'apprend la deuxième enquête (25 % des localités).

Notons encore que les membres de ces sociétés culturelles se recrutent davantage chez les apprentis que chez les étudiants et davantage chez les villageois que chez les citadins.

b) Un bon tiers des jeunes consacre une partie de son temps libre à un *hobby* (modèle réduit, broderie...) Ici les filles l'emportent sur les garçons. Ceux qui manifestent le plus d'intérêt pour ce genre de loisir fort éducatif, ce sont les adolescents de 15-16 ans.

10. — Argent de poche

Tous les jeunes d'aujourd'hui disposent d'un certain argent de poche: le quart obtient 30 à 60 francs par mois, un tiers des garçons et un huitième des filles plus de 60 francs par mois. En général, on constate que les garçons en disposent plus que les filles et les apprentis plus que les étudiants. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, les jeunes ruraux ne disposent pas de moins d'argent de poche que leurs camarades de la ville.

11. — Lectures

En ce qui concerne les lectures de livres ou de revues, retenons le fait que les adolescents de 15-16 ans, garçons et filles, en sont les plus grands amateurs: un cinquième d'entre eux lit plus de 10 livres par mois et un tiers lit plus de dix revues par semaine. Pour eux se pose certainement le problème du choix des lectures. Quels sont les éducateurs qui se préoccupent effectivement de les guider judicieusement dans ce choix?

12. — Fréquentation des cafés, des bars...

La grande majorité des jeunes fréquente les cafés ou les bars, les garçons davantage que les filles et les apprentis plus que les étudiants, mais la différence n'est pas sensible entre jeunes citadins et jeunes ruraux.

Ce qui est frappant, c'est le nombre relativement élevé des 15-16 ans qui fréquentent ces établissements *de temps en temps* (le 36 % des garçons et le 34 % des filles), ou même *souvent* (le 20 % des garçons et le 13 % des filles). Il faut bien expliquer cette anomalie par le fait que dans la plupart des localités les jeunes n'ont guère d'autres lieux de rencontre pour jouer ou regarder ensemble la TV. Malheureusement en fréquentant ces lieux, les adolescents prennent aussi facilement l'habitude de consommer des boissons alcoolisées.

13. — Véhicules personnels

Dans ce domaine, la différence est très grande entre garçons et filles. Si le 79 % des garçons possède un véhicule personnel, chez les filles cela ne concerne que le 43 %.

La bicyclette est le véhicule privilégié des adolescents de 15-16 ans (66 %); elle est plus répandue chez les jeunes de la ville que chez ceux de la campagne.

Le vélomoteur semble être l'apanage des 17 ans (37 % des garçons et 15 % des filles): on le trouve plus fréquemment chez les ruraux que chez les citadins.

Quant à la moto et l'auto, cela ne concerne qu'un tout petit nombre de jeunes, tout particulièrement des apprentis. L'enquête ne demandait pas si les jeunes pouvaient disposer parfois de la voiture de leurs parents. Sans doute, si cette question avait été posée, les pourcentages auraient été plus forts.

3. — Enquête sur les organisations de loisirs dans le Valais romand

Connaître la situation actuelle des jeunes dans leur vie de loisir, c'était le premier objectif de notre recherche. Mais il nous fallait également savoir ce qui existait déjà en fait d'organisations dans ce domaine, avant de formuler des vœux et de proposer des solutions concrètes. D'où cette deuxième enquête, réalisée par M. François Pralong avec le concours des normaliens et normaliennes de Sion et d'un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices du canton.

Les renseignements obtenus par cette enquête concernent 116 localités du Valais romand — c'est-à-dire quasiment la totalité des localités — se répartissant ainsi:

— 25 petits villages de montagne, de 100 à 300 habitants,
— 50 grands villages de montagne, de plus de 300 habitants,
— 29 villages de plaine, de plus de 400 habitants,
— 12 villes ou stations, dont l'équipement est nettement différent de celui des autres localités.

Soulignons encore le fait que les jeunes de 15 à 20 ans représentent environ 10 % de la population globale de ces localités. D'après une étude faite sur la population de Monthey, par M. Gérald Rosset, animateur de jeunesse de cette ville, le 20 % environ de la population y a moins de 25 ans. C'est assez dire combien les organisations concernant les loisirs des jeunes méritent notre attention. Voyons donc ce qu'il en est en Valais.

1. — Lieux de réunion

Constatons d'abord que les jeunes des deux tiers des grands villages de montagne et de plaine, ainsi que ceux de la grande majorité

des petits villages, n'ont guère la possibilité de se rencontrer ailleurs, dans leurs moments de loisir d'intérieur, que dans les cafés ou les restaurants. Ces établissements, en effet, se trouvent dans toutes les localités, si petites soient-elles, et la plupart d'entre eux sont équipés de jeux, d'un juke-box, de la télévision, ce qui constitue une attraction pour les jeunes.

Les maisons de jeunes sont encore peu connues en Valais: on n'en trouve que dans certaines villes, comme Sierre, Sion et Monthey et dans quelques rares villages de montagne.

2. — Etablissements culturels

Nous avons groupé sous ce titre les bibliothèques, les cinémas, les grandes salles de réunion et les kiosques.

Les *bibliothèques* paroissiales, communales ou scolaires, nous paraissent assez bien répandues dans les localités de plus de 300 habitants, dont le 75 % en est pourvu. Il eût été intéressant de savoir combien de jeunes les fréquentent et quels genres d'ouvrages ils y trouvent.

Les *cinémas*, par contre, restent encore l'apanage des villes, des stations et des grands bourgs. Cela n'empêche pas, comme nous l'avons relevé dans l'enquête précédente, que les jeunes villageois soient aussi assidus à fréquenter ce genre de loisir que ceux de la ville.

Pour ce qui est des grandes *salles de réunion*, salles de théâtre ou salles paroissiales, les localités valaisannes sont assez bien équipées (le 57 %).

Les *kiosques*, fort nombreux en ville et dans les stations, apparaissent déjà dans un bon tiers des grands villages. On comprend aisément pourquoi les jeunes ruraux sont aussi friands d'illustrés et de magazines que ceux de la ville. En 1962 déjà, des écoliers de Chamoson et d'Evolène pouvaient citer les noms de quelque 80 illustrés, journaux ou revues. C'est assez dire l'influence « culturelle » ou « aculturelle » que peuvent avoir les kiosques sur les jeunes.

3. — Etablissements sportifs

Toutes les villes sont abondamment pourvues de *salles de gymnastique*, les villages de plaine le sont au 60 %, mais il n'en est pas de même pour les trois quarts des grands villages de montagne.

Les *piscines* semblent être encore considérées comme des établissements de luxe, réservés presque exclusivement aux villes et aux stations ou à quelques riches particuliers.

Les patinoires, par contre, dont les villes et les stations sont aussi les mieux équipées (92 %) commencent à gagner les grands villages de montagne (le 20 %).

Les *ski-lifts* se multiplient également depuis quelques années, même dans les petits villages de montagne, dont le 36 % est pourvu.

En ce qui concerne les terrains de jeux et de football, les villages de montagne sont nettement défavorisés: si un cinquième des grands villages possède une place de jeux d'au moins 20×30 mètres et un cinquième un terrain de football réglementaire, plus du 60 % de ces localités ne dispose d'aucune place valable pour les loisirs des jeunes.

4. — Groupements culturels

Si nous avons enregistré un très faible pourcentage de jeunes qui font partie d'un *groupe choral* (le 13 % des garçons et le 9 % des filles), cela ne peut être attribué à la pénurie de tels groupements culturels. En effet, le 85 % des localités du Valais romand, en tenant compte des petits villages de montagne, possède une chorale ou un chœur mixte.

Les *fanfares ou orchestres*, où se retrouve le quart environ des jeunes de 15-20 ans, sont également représentés dans une bonne partie des localités (le 62 %).

Le tiers des grands villages de montagne et le quart de ceux de la plaine ont des *groupes de théâtre*. Quant aux *cinéclubs*, ils ne sont guère connus en dehors des villes et des internats. Il serait pourtant fort utile qu'ils se multiplient également dans les villages dont les jeunes fréquentent tout autant le cinéma que ceux des milieux urbains.

5. — Groupements sportifs

En ce qui concerne les groupements sportifs, les plus forts pourcentages enregistrés sont ceux des *clubs de ski* (dans le 71 % des localités) et des *clubs de football* dans les villes et dans le 80 % des villages de plaine. Mentionnons encore les *clubs de gymnastique* et *d'IP* dans le 66 % des villes et des stations, le 45 % des villages de plaine et le 36 % des grands villages de montagne.

6. — Groupements apostoliques

Remarquons tout d'abord que l'Action catholique, avec ses divers mouvements spécialisés (JRC, JOC, JEC, JIC), est organisée, pour les garçons, dans le 42 % des localités, pour les filles dans le 47 %.

Le mouvement scout, connu depuis longtemps dans les villes, se trouve actuellement implanté dans un tiers des villages de plaine et dans un cinquième des villages de montagne. Celui des Eclaireuses est un peu moins répandu: on le trouve dans un quart des villages de plaine et un dixième des grands villages de montagne.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

Voici pour terminer les conclusions qui se dégagent nettement de ces recherches et les propositions concrètes que l'Association valaisanne des professeurs de l'Enseignement secondaire a cru devoir

formuler à l'adresse des familles et des organisations scolaires et civiles.

1. — Principales conclusions qui se dégagent de ces enquêtes

Trois points nous paraissent importants et significatifs pour l'avenir de notre jeunesse.

a) L'influence des « mass media » sur nos jeunes

L'ampleur prise par les *mass media* dans la vie des jeunes est frappante. La *radio*, en effet, touche le 100 % des jeunes, dont plus de la moitié l'*écoute souvent*, vraisemblablement chaque jour, puisqu'elle possède un transistor personnel.

La *TV* atteint le 85 % des jeunes, dont la moitié consacre à ses émissions au moins une heure et le cinquième, au moins deux heures par jour, en moyenne.

La *presse* trouve audience auprès du 90 % des jeunes, par la voie du livre, mais surtout par celle des illustrés ou magazines: le 25 % d'entre eux lit ou parcourt 10 revues et plus, chaque semaine.

Le *cinéma* est fréquenté par les deux tiers des jeunes et pour le quart d'entre eux au rythme d'un film au moins par semaine.

Les *disques* doivent également être souvent écoutés par les jeunes, puisque le 50 % d'entre eux possède un tourne-disque ou un électrophone personnels.

Comment les jeunes sont-ils préparés à affronter les faiseurs d'opinions, les pressions publicitaires, les sollicitations des images érotiques et des sons envoûtants qui leur sont ainsi préparés par des adultes plus soucieux d'argent que de vraie éducation?

b) L'éclatement du milieu familial au moment des loisirs

Jadis, la famille était le milieu d'éducation par excellence, même après l'avènement de l'école. Aujourd'hui, le milieu familial éclate, non seulement aux heures de travail, mais de plus en plus dans les moments de loisirs. Relevons quelques faits.

Durant les vacances, le 40 % des jeunes part en voyage, parfois sans doute avec les parents, mais le plus souvent, vraisemblablement, sans les parents. De même, un tiers des jeunes accomplit un travail rémunéré, ce qui signifie le plus souvent un travail hors du cadre familial.

Toute l'année, la pratique régulière du sport (pour les deux tiers des jeunes), la fréquentation du cinéma, des cafés (pour le 80 %), des bals ou des dancings (pour le 50 %) éloignent les jeunes de leur foyer.

Au cours de la semaine, la moitié des jeunes s'en va chez des voisins pour voir la télévision, un tiers consacre sans doute une soirée au mouvement dont il fait partie, un quart prend part à la répétition de la fanfare ou de la chorale. A cela il faut ajouter les sorties que les

jeunes organisent grâce aux véhicules personnels dont ils disposent (c'est le cas des deux tiers d'entre eux).

Il est bien évident que ces loisirs modernes sont souvent l'occasion d'une dislocation des familles, ce qui pourrait entraîner, si l'on n'y est pas attentif, une diminution de son pouvoir éducatif.

c) La situation inconfortable des 15-16 ans en face des loisirs modernes

En analysant les divers points de l'enquête sur les loisirs des jeunes, nous avons relevé un net malaise chez les adolescents de 15-16 ans, et cela doit concerner aussi les 13-14 ans. Situés entre deux âges, ils ne veulent plus des loisirs qui font la joie des enfants, et d'autre part ils sont mal préparés souvent à aborder les loisirs des adultes, dont certains d'ailleurs leur sont interdits.

Ainsi la moitié des 15-16 ans va parfois dans les cafés, le 15 % y va même *souvent*, malgré la défense formelle de la loi. De même le quart d'entre eux fréquente les bals et certains les dancings qui leur sont normalement interdits.

En outre le quart des 15-16 ans voit régulièrement le film de la semaine, le 40 % au moins deux films par mois. Dans quelle mesure tiennent-ils compte des restrictions faites assez souvent aux moins de 16 ans ou aux moins de 18 ans? A-t-on déjà vu un tenancier de l'un ou l'autre de ces établissements exiger une carte d'identité de leurs jeunes clients?

Notons encore le fait que ces adolescents ne sont guère admis dans les sociétés d'ordre culturel ou même sportif. On en trouve très peu dans les chorales, un peu plus il est vrai dans les fanfares. Ces jeunes manifestent un grand intérêt pour le sport, le 70 % s'y consacre régulièrement, mais où trouvent-ils les emplacements et les locaux nécessaires?

Limités quant à la fréquentation des établissements publics de loisirs et souvent mal desservis pour le sport, les 15-16 ans semblent chercher une compensation dans les *mass media*, dont ils sont incontestablement les plus grands consommateurs et peut-être aussi le plus souvent les victimes, vu leur manque de maturité, vu aussi l'incompréhension de certains adultes qui les traitent facilement de « yé-yé », de « voyous », au lieu de se pencher sur leurs problèmes et de les aider à les résoudre.

2. — PROPOSITIONS EN VUE DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES LOISIRS DES JEUNES

En face du fait indéniable de la prolifération des loisirs modernes dans notre pays et celui non moins évident de leur profonde influence sur le comportement et la vie de nos jeunes, il nous paraît nécessaire et urgent que tous ceux qui président aux intérêts de la cité et tous

ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse prennent au sérieux ce secteur important de leur vie. Ce n'est pas seulement dans la famille, à l'école et à l'église que se forme la jeunesse actuelle, c'est aussi et pour une bonne part *dans* et *à travers ses loisirs*. Qui peut le nier?

Alors que faire? Voici quelques propositions que nous pensons formuler à l'adresse des parents, des éducateurs et des autorités de notre pays.

a) Famille et loisirs des jeunes

Nous avons relevé plus haut que les loisirs modernes font souvent éclater le milieu familial. En raison de la diversité des âges, des goûts, des conceptions, un loisir vraiment familial est difficile à organiser, reconnaissons-le. Pourtant, les parents doivent prendre le temps de s'intéresser réellement aux loisirs de leurs jeunes: regarder ensemble un film à la télévision, écouter ensemble des disques ou une conférence à la radio, visiter avec eux un musée ou une exposition, assister à une représentation théâtrale ou à un concert..., afin de pouvoir dans la suite en discuter ensemble, faire les mises au point qui s'imposent, relever les valeurs moins apparentes...

S'intéresser aux loisirs des jeunes signifie aussi pour les parents, consentir certains sacrifices financiers pour un équipement de loisirs: jeux d'intérieur, tourne-disques, poste de radio, matériel et local pour le bricolage... Chacun ne fera que ce qu'il peut; encore est-il nécessaire que chacun sache qu'il convient de le faire.

b) Ecole et loisirs des jeunes

Jadis l'école était considérée comme un loisir: le mot grec *scholè* signifiait à la fois « loisir » et « école ». Aujourd'hui, elle est devenue le lieu même du travail professionnel de l'enfance et de la jeunesse. Il est évident que l'école rend d'incontestables services dans l'éveil et l'épanouissement de la personnalité des jeunes. Mais ne peut-on pas dire qu'actuellement, elle subit encore trop souvent cette mystique du travail professionnel dont ont souffert jadis les classes ouvrières, comme si l'être humain ne se créait que par le travail professionnel, comme si les jeunes d'aujourd'hui ne se formaient que par l'étude des matières scolaires.

Une des réformes les plus urgentes de l'institution scolaire concerne la réduction des programmes, des matières et des horaires. Comment des jeunes de 15-20 ans astreints à 50-60 heures de travail par semaine, en ne tenant compte que des cours et des études obligatoires, peuvent-ils encore s'adonner à une activité de leur choix?

Il y a d'autre part le problème de l'insertion des loisirs dans l'institution scolaire. Notons que le mouvement a été déjà bien amorcé dans les écoles valaisannes, par l'introduction dans les programmes

des cours de gymnastique, de musique et de chant, de dessin, de travaux manuels et même de cinéma. Les programmes étant déjà fort chargés, il ne semble pas que l'on doive nécessairement multiplier les cours spéciaux ayant trait aux loisirs. Il s'agit plutôt d'une insertion qualitative: à savoir, que dans son régime d'instruction et d'éducation, l'école prévoie les orientations et s'efforce de former les facultés nécessaires à la vie prochaine dans un monde de plus larges loisirs.

Comment y arriver? D'abord par le dialogue libre et détendu des éducateurs avec leurs élèves, à l'occasion d'un film qui passe dans la localité ou d'une émission de variétés à la TV, ou de tel autre spectacle, de tel article de journal. Il faut en outre promouvoir dans nos écoles une pédagogie plus constructive, dont l'élément capital sera de développer l'esprit d'initiative et d'invention. Une solution pratique: faire appel à l'activité réelle de l'élève, au sein d'une équipe dont il se sent responsable, et donc abandonner progressivement un régime purement académique pour celui qui laisse plus de place aux libres investigations, aux initiatives de l'élève sous la conduite du maître.

c) Société et loisirs des jeunes

Ce problème des loisirs des jeunes pourtant ne peut trouver une solution valable au seul niveau de la famille et de l'école. « *L'action des hommes décidés à promouvoir les loisirs valables*, disait Guy Dupuy aux congressistes de la Pastorale des loisirs à Annecy, *se situe dans la construction globale de la société* », c'est-à-dire au niveau des diverses institutions sociales, locales et cantonales.

1. A ce niveau, ce qui nous paraît le plus urgent, c'est de créer dans nos localités rurales et dans les divers quartiers de nos villes des groupes dynamiques de parents et de jeunes qui prennent à cœur l'organisation des loisirs sur le plan local, en utilisant et développant les organisations et les mouvements qui existent déjà, selon un plan d'urgence établi sur la base d'une étude sérieuse de la situation concrète et selon les moyens dont on dispose.

2. Pour animer et assurer une certaine stabilité à ces centres de loisirs, il faudra trouver peu à peu des *animateurs bénévoles* ou *professionnels* selon l'ampleur du centre. Il faudra donc songer à former de tels animateurs et à leur assurer dans la suite un salaire stable et équitable.

3. Il faudra en même temps équiper peu à peu nos villages et nos divers quartiers de villes, selon un ordre d'urgence, de places de jeux, de salles de réunions polyvalentes, de maisons de jeunes... Nous souhaitons plus de petits terrains de jeux dans les quartiers et les villages que de grands centres de loisirs s'adressant à toute une ville ou à un ensemble de villages, car cela permet la formation de groupes

plus naturels et plus nombreux et supprime les inconvénients des longs déplacements.

Ici, l'appui des communes et de l'Etat pourra s'avérer bien souvent nécessaire, mais il faudra qu'au départ les jeunes intéressés mettent eux-mêmes la main à la pâte, guidés et soutenus par des adultes compréhensifs.

4. En vue d'une action plus efficace sur les organes responsables de la Radio et de la TV, dont les émissions exercent une grande influence sur nos jeunes, il serait à souhaiter que les divers groupes d'animateurs de loisirs de quartiers et de villages se constituent en association. Celle-ci pourrait aussi trouver les moyens d'informer plus judicieusement les parents et les éducateurs sur les émissions du petit écran ou sur les films qui vont être projetés dans les salles de cinéma.

5. Il nous paraît enfin opportun que l'Etat crée un SERVICE DES LOISIRS, dont le rôle ne serait pas d'accaparer toutes les organisations de loisirs, mais de *susciter*, *soutenir*, *conseiller* et *coordonner les efforts* en vue de mettre à la disposition de la jeunesse valaisanne les moyens de se reposer et de se détendre sainement, de se cultiver et de s'épanouir librement. Ce service aurait également comme tâche de pourvoir à la formation et au recyclage des cadres et des animateurs de loisirs pour l'ensemble des localités et à leur reconversion éventuelle après un certain nombre d'années de service dans le secteur des loisirs.

Voilà ce que seraient, à notre avis, les grandes lignes d'une *saine politique du loisir*, apportant une réelle contribution à la construction de l'homme total.

F. PRALONG